

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023.97 Séance du 18 décembre 2023

**Présidence de Monsieur Christian Gauthier
Maire de Chatuzange le Goubet**

Le 18 décembre 2023 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 12 décembre 2023 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, M. Christian RAMAT, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, Mme Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Bertrand BECORPI, Mme Stevie BONNARD à Mme Élise CLÉMENT, Mme Florence DEGOUGE à M. Jean-Michel SARZIER, Mme Nathalie ZAMMIT à M. Christian GAUTHIER, Mme Caroline BILLION-REY à M. Claude VOSSEY, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET à Éric SAULLE.

Excusé : M. Roger-Pierre ROLLAND.

Conseillers municipaux présents : 21

Mme Audrey TRACOL a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Acquisition d'une emprise de la parcelle cadastrée section BC n°155 appartenant à Mme Mélanie BOLLATTI et M. Léo BERTHIER

Rapporteur : Pascal BERRANGER

Dans le cadre de la régularisation d'un alignement individuel situé Chemin de Cenizier, la commune envisage d'acquérir une emprise d'environ 5 m² de la parcelle cadastrée section BC n°155, appartenant à Mme Mélanie BOLLATTI et M. Léo BERTHIER.

L'acquisition se fera au prix de 10 euros le m².

Les frais d'acte authentique de vente liés à l'alignement seront à la charge de la commune et les frais de géomètre à la charge des vendeurs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 1111-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relevant à 180 000€ le seuil de consultation obligatoire du service de France Domaine pour les acquisitions foncières réalisées à l'amiable par les communes ;

Vu le courrier d'accord signé par Mme Mélanie BOLLATTI et M. Léo BERTHIER reçu 22/11/2023 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **DÉCIDE** l'acquisition d'une emprise d'environ 5 m² de la parcelle cadastrée section BC n°155, située Chemin de Cenizier, au prix de 10 euros le m² ;
- **PRÉCISE** que les frais d'acte authentique seront à la charge de la commune et les frais de géomètre à la charge des vendeurs ;
- **DÉSIGNE** Maître Jean-Yves BARNASSON, notaire à Romans-sur-Isère, afin de rédiger l'acte authentique de vente ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente et tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

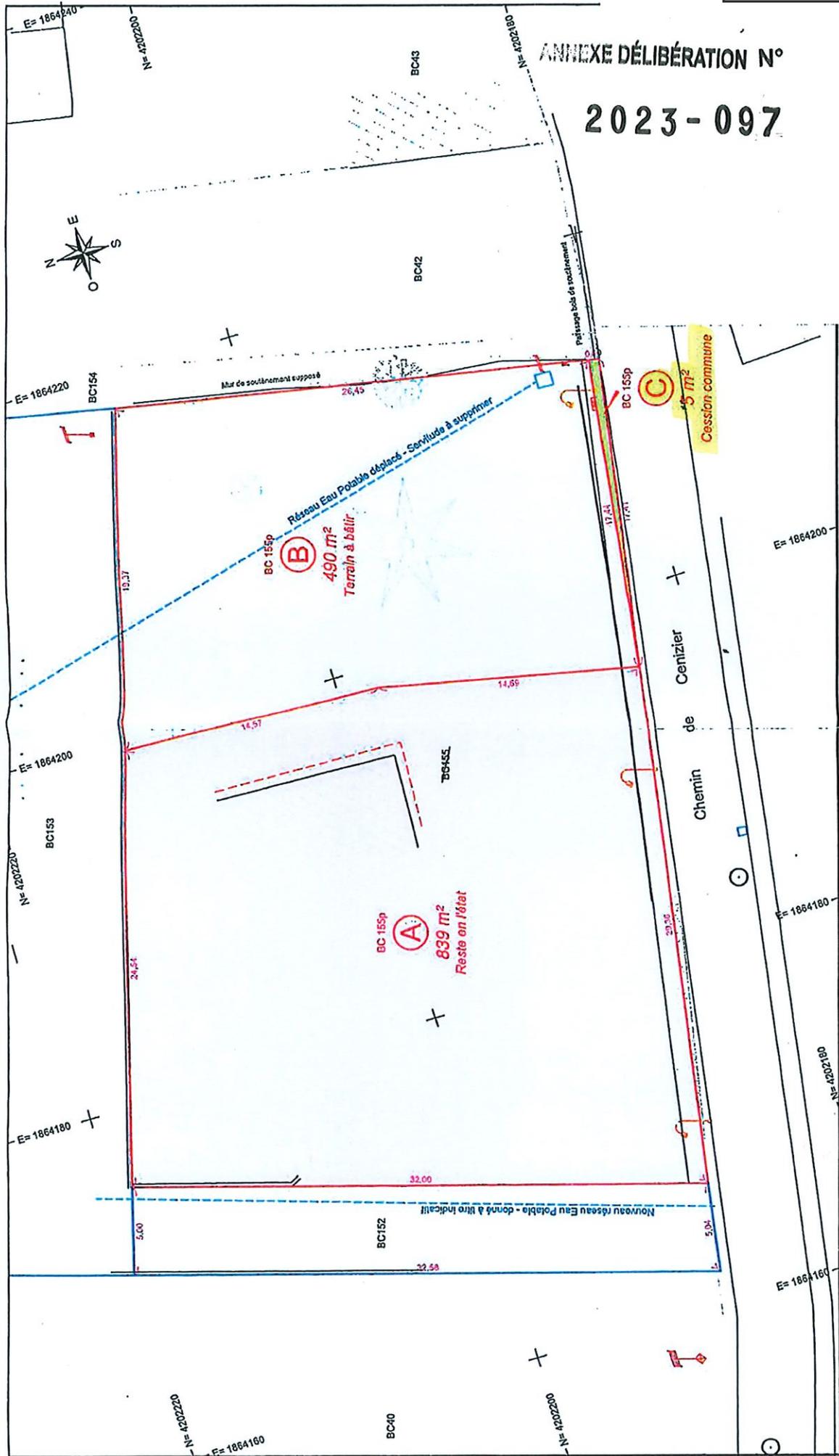
Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



N° accusé de réception Préfecture : 026-212600886-20231218-DELIB2023_

Conseil Municipal du 18 décembre 2023



ANNEXE DÉLIBÉRATION N°
2023 - 097

BEAUR
BUREAU D'ÉTUDES O GÉOMÈTRE EXPERT

Bureaux secondaires
12 rue Yves-Cavel 40900 ST-JEAN-DE-VALENTIGNEY
Siège Social
BUREAU D'ÉTUDES O GÉOMÈTRE EXPERT
11 rue Coqueret 20100 NOUVELES SURTOUTE
01 27121210

- LÉGENDE**
- Limite divisoire
 - Limite rétablie le 18/09/2023
 - Autres limites du plan de bornage établi en 1970 par M. TANANT (réf: 7042)
 - Application cadastrale (non bornée)

Changement d'état de droit. Interdit. Reproduction et diffusion réservées.

04 PLAN DE DIVISION
Propriété Indivision BERTHIER-BOLLATTI
Echelle : 1/200
Département de la Drome
Commune de Chatuzange-le-Goubet
90 Chemin de Cenizier
Parcelle BC 155
N° de dossier: 3232926A

Planimétrie : RGF93 CC45 (TERIA)
Altimétrie : NGF IGN 60 "NORMAL" (TERIA)
Dressé le : 12-10-2023
Modifié le :